

travail ou leur paresse. Eh bien, qu'en a-t-on jugé?—Le travail le mieux soutenu et le succès le plus brillant: tous ces enfans répondirent, avec une facilité étonnante, à toutes les questions qui leur furent adressées; les uns lisaient en français, les autres en anglais; ceux-ci répondaient sur la grammaire, ceux-là sur l'arithmétique; les plus jeunes déclinaient des noms, additionnaient des chiffres; les plus avancés analysaient les diverses parties du discours ou résolvaient les plus longs problèmes de l'arithmétique marchande; les uns vous racontaient l'histoire de leur pays, comme ils vous auraient redit leurs aventures contemporaines; les autres vous indiquaient le globe et vous montraient sur la carte les royaumes et les villes, aussi bien que s'ils y eussent déjà voyagé. Vraiment il y avait de quoi faire tressaillir de la joie la plus douce le cœur même de l'étranger. Combien donc devait être émue l'âme de la mère! Combien se dilatait le cœur du père et la satisfaction du pasteur!

Maintenant si l'on joint à cela l'exécution la plus naturelle, la plus heureuse de charmants petits drames qui venaient s'entremêler aux diverses matières classiques et délassaient le parterre, en même temps qu'ils moralisaient le public; si l'on ajoute les émotions de l'enfant et les jouissances du bienfaiteur ou de la bienfaitrice et des parents surtout, au moment où les beaux prix, don généreux du seigneur Kimbert, venaient récompenser la sagesse et le travail; on aura l'ensemble le plus véridique de cette charmante réunion où se confondaient tous les sentiments généreux, toutes les affections filiales, paternelles et religieuses. On put aussi calculer alors combien avait été active l'émulation de chacun de ces instituteurs qui savaient, longtemps à l'avance, que leur enseignement serait ainsi comparé, contrôlé et mis au grand jour. Il n'y a pas en effet de moyen plus compulsoire pour stimuler le zèle du maître et pour presser le travail de l'élève. Louange donc à l'expédient si efficace que M. le curé a su exploiter pour faire fleurir de plus en plus l'éducation parmi des paroissiens qui, tous les jours, bénissent mille fois la ciel de le leur avoir donné pour protecteur et pour père!

UN VOYAGEUR.

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

ET SŒURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

On lit dans le *Canadien*:

L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, quelquefois improprement appelés Frères de la Doctrine chrétienne, est une société qui a pour fin l'éducation de la jeunesse, et surtout celle des artisans et des pauvres. Fondé en 1680, par le vénérable Jean-Baptiste de la Salle, prêtre docteur en théologie et chanoine de Reims, cet institut fut autorisé par des lettres-patentes de Louis XV, et approuvé par une bulle du Saint-Siège en date du 26 janvier 1725. Il subsista en France jusqu'en 1792, époque de la suppression des congrégations religieuses dans ce pays. Rétabli de fait dès 1804, il fut reconnu légalement par le décret impérial du 17 mars 1808, portant organisation de l'Université; il forma un corps légitime dans l'état, et jouit de tous les privilèges attachés aux établissements d'utilité publique.

M. de la Salle, le fondateur de l'ordre, naquit à Reims le 30 avril 1651, institua les Ecoles Chrétiennes en 1680, et mourut à Rouen, en odeur de sainteté, le 7 avril 1719. Par un décret du 8 mai 1840, le Souverain Pontife lui donna le titre de vénérable, et ordonna les informations d'usage pour sa béatification. Son œuvre est une des plus belles créations de la charité chrétienne; inspirée par ces touchantes paroles de Jésus-Christ à ses apôtres, *Sinite parvulos venire ad me, talium est enim regnum celorum*, elle est destinée à renouveler la face du monde en le régénérant par l'éducation chrétienne des enfans du peuple. Per-écutée, *usque ad mortem*, dans le pays qui la vit naître, à l'exemple de celui dont les sublimes sentiments en sont l'âme, elle est sortie glorieuse du tombeau, et commence à réchauffer de son feu divin les autres peuples. Déjà plus d'un million d'enfants sont réunies sous ses ailes dans les différentes contrées où elle a des ramifications, et le nombre s'en accroît de jour en jour.

Il y a deux sortes de Frères dans cet Institut; les uns sont employés à l'enseignement, et les autres au temporel des maisons. On n'y reçoit que des jeunes gens appartenant à des familles honnêtes, nés de légitime mariage, et jouissant d'une bonne réputation sous le rapport des mœurs, de la probité et de la piété chrétienne. On n'admet pas ceux dont les parents seraient grevés de dettes; ceux dont le travail serait nécessaire à la subsistance de leur famille; ceux qui auraient quelque infirmité habituelle, comme la vue trop courte, l'ouïe dure, etc; ceux qui auraient quelque difformité ou infirmité naturelle et apparente. Appelés à vivre en communauté, ils doivent avoir un esprit bon et solide. Ceux qui se destinent à l'enseignement, doivent, en outre, posséder les connaissances requises à cet effet, ou, au moins, l'aptitude pour les acquérir. La probation est de deux ans, dont une année dans l'école ou dans un emploi temporel. Après ce temps les novices peuvent être admis à faire des vœux pour trois ans, s'ils le désirent; à vingt-cinq ans accomplis (et ordinairement après cinq ans de communauté), si l'état leur convient, et réciproquement, ils prononcent des vœux perpétuels.

Il y a des noviciats, pour la France, à Paris, rue du faubourg Saint-Martin, chef-lieu de l'ordre, à Lyon, à Avignon, à Toulouse, à Clermont-Ferrand, à Nantes et à Saint-Omer; pour les Etats Pontificaux, à Orvieto; pour le Piémont, à Turin; pour la Savoie, à Chambéry; pour la Belgique, à Namur; et pour le Canada, à Montréal.

Le noviciat de Montréal, ouvert en janvier 1838, compte déjà, nous croyons,

une quarantaine de sujets, tant frères que novices; et sur ce nombre il n'y a d'étrangers que huit frères venus de France pour fonder cet établissement si précieux. Mais peut-on qualifier d'étrangers, dans un pays, des hommes qui ont généreusement quitté leur patrie et traversé les mers pour venir s'y dévouer à une œuvre aussi méritoire que l'éducation des enfans du peuple, sans autre récompense ici-bas que la nourriture et le vêtement sur le pied le plus économique? Certes, s'il y a des hommes qui ont mérité le droit de cité parmi nous, ce sont bien ceux-là. Tous les autres sont de jeunes Canadiens.

Un citoyen de Montréal qui depuis longues années s'occupe constamment de recherches sur une foule d'objets d'une véritable importance pour cette province, entr'autres de matières statistiques relatives à l'éducation, vient de nous mettre entre les mains du *Aurore des Canadas*; des renseignements précieux relatifs aux progrès que fait l'instruction des enfans de Montréal, surtout des classes laborieuses, sous les soins des respectables instituteurs si bien connus maintenant parmi nous, les Frères des Ecoles Chrétiennes. Tous ceux qui connaissent la supériorité de leur mode d'enseignement sous tous les rapports ne pourront manquer de les lire avec le plus vif intérêt.

(On a vu ces renseignements: on se rappelle qu'il y avait 15 classes renfermant 1,550 élèves.)

Si aux 1,550 élèves des Ecoles chrétiennes de Montréal, on ajoute les 700 et plus de celle de Québec, ouverte il n'y a pas encore une année, on trouvera que déjà dans deux villes, plus de 2,250 enfans reçoivent l'instruction civile et religieuse dans ces établissements.

Mais les bienfaits des Frères ne se bornent pas aux villes qui ont le bonheur de posséder leur écoles. Depuis longtemps les amis de l'éducation sentaient le besoin d'écoles-modèles pour former des instituteurs primaires, et notre ancienne législature avait fait de vains efforts et dépensé des sommes considérables pour en doter le pays. Hé bien! en voilà d'excellentes et qui ne coûtent rien au trésor public. Déjà plus de quarante maîtres d'école de campagne sont venus passer quelque temps à l'école des Frères à Québec pour se mettre au fait de leur méthode d'enseignement, et nous savons que plusieurs l'appliquent avec succès dans leurs écoles. On n'exige aucune rétribution des maîtres qui suivent les classes dans ce but. Les Frères ont aussi déjà formé quelques élèves qui seraient d'excellents maîtres. Dans un avis inséré dans ce journal sous la date du 29 juillet, le Frère directeur en recommande un aux paroisses qui auraient besoin d'un instituteur, comme parfaitement en état de pratiquer leur méthode.

Une digne compatriote et contemporaine de la Salle, Mlle. Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal pour l'éducation des jeunes filles, animée du même esprit de charité, a fait pour les enfans de son sexe en Canada, ce qu'il a fait pour ceux de l'autre. Ce serait ici le lieu d'entrer dans quelques détails pour faire ressortir les bienfaits dont le pays est redevable à cet Institut, si le temps nous le permettait et si nous avions les matériaux sous la main. Mais il n'est pas un cœur canadien qui ne sache les apprécier ces bienfaits, et qui ne soit pénétré de reconnaissance et d'admiration pour ces pieuses filles qui, à l'exemple de leur fondateur, renoncent au monde où leur éducation et souvent leur naissance, leur fortune et leurs avantages personnels les appelaient à jouer un rôle distingué, pour se consacrer à l'œuvre de l'instruction de la jeunesse dans nos villes et jusqu'au fond de nos campagnes. Le beau monument dont la dédicace a été faite hier à Saint-Roch du plus éloquent que nous ne pourrions le faire combien sont appréciés leur sacrifice et les services qu'elles rendent à la patrie et à la religion.

Bien que contrariée par une averse de pluie, la cérémonie a été des plus imposantes. Avant la bénédiction solennelle du couvent, une grand-messe a été célébrée par Mgr. l'évêque de Sidney, et un sermon des plus éloquents qu'il nous ait jamais été donné d'entendre a été prêché par M. Billaudèle, sup. du Petit-Séminaire de Montréal, qui, arrivé un moment avant la messe, et parlant sans préparation, mais de l'abondance du cœur, raconta les impressions qu'il avait éprouvées, en traversant pour la première fois notre ville, à la vue de ces nombreux établissements de bienfaisance et d'éducation dont elle est redevable à la foi et à la charité chrétienne.

Nous n'entreprendrons pas d'esquisser le sublime tableau qu'il traça de la charité et des œuvres qu'elle inspire; nous sentons que pour rendre justice à ce morceau d'éloquence, il faudrait le reproduire en entier. L'orateur fut éloquent surtout lorsqu'il parla de son pays natal, la vieille France, et de cette couronne de charité qu'elle avait laissée tomber sur sa fille, la Nouvelle-France. Il émut son auditoire jusqu'aux sanglots en lui annonçant la mort de l'évêque de Nancy, cet apôtre de la charité, dont la voix semblait retentir encore du haut de la même chaire.

Mme. la supérieure de la Congrégation était arrivée le matin de Montréal, avec quatre autres sœurs et une trentaine de pensionnaires qui, placées dans le chœur au-dessus du sanctuaire, firent entendre de délicieux accords pendant l'office, et il fut fait une collecte qui produisit la jolie somme de \$26 et quelques schellings, et qui eût été sans doute plus fructueuse encore si une pluie battante n'eût empêché beaucoup de personnes d'assister à la cérémonie.

Après la messe, l'évêque, précédé d'un nombreux clergé, des religieuses, de leurs pensionnaires et d'une longue file de jeunes filles, se rendit de l'église au couvent pour le bénir. Deux cent sept enfans de la paroisse avaient fait leur premier communions la veille, et les filles, qui étaient en grande majorité dans ce nombre, faisaient partie de la procession.